



FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE BOXE MIXTE (FQBM) OU QUEBEC
AMATEUR MIXED MARTIAL ARTS FEDERATION (QAMMAF)
1155 boul. René-Lévesque Ouest, suite 2500, Montréal, QC. H3B 2K4
514-868-6097 info@fqbm.ca fqbm.ca

Marche à suivre pour accréditation des athlètes de boxe mixte amateur pour l'obtention d'un passeport

Tous les clubs d'arts martiaux mixtes amateur au Québec devront faire passer des examens médicaux obligatoires à toutes leurs athlètes qui veulent faire de la compétition de MMA amateur au Québec. Chaque élève devra remplir le formulaire d'examen médical annuel avec décharge (pièce jointe au présent courriel) dûment **rempli au propre en lettre moulée, au complet** et signé par l'athlète, les parents (si l'athlète à moins de 18 ans), par son instructeur et par le médecin.

Le directeur du club devra:

1. Dans un premier temps, faire parvenir par courriel pour chaque élève qui veut faire de la compétition une photo passeport numérique (2 pouces X 1 1/2 pouce) identifié du nom de l'élève. À l'adresse courriel suivante: info@fqbm.ca
2. Faire parvenir à la Fédération par la poste le formulaire d'examen médical annuel avec décharge pour chaque élève qui veut faire de la compétition. Après avoir vérifié si l'élève à bien rempli sa section, si son nom et ses informations personnel sont bien inscrites en lettre moulée, vérifier si votre élève a bien signé sa déclaration, s'il n'a pas 18 ans que le nom de celui qui représente l'autorité parental, soit indiqué en lettre moulée et avec la signature de celui-ci au bon endroit. L'instructeur devra aussi s'assurer si le médecin à complété et signé le formulaire d'examen médical annuel avec décharge et s'il y a inscrit son numéro de permis. L'instructeur devra s'assurer de bien remplir la section instructeur, d'y inscrire son nom en lettre moulée et de signer le formulaire d'examen médical annuel avec décharge avant de le poster. À la réception des formulaires d'examen médical avec décharge dûment rempli par l'athlète, l'instructeur, le médecin et les parent (si l'athlète n'a pas 18 ans), l'athlète recevra son passeport sportif.
3. L'adresse postale de la Fédération est la suivante: Fédération Québécoise de Boxe Mixtes (Arts Martiaux Mixtes) Amateur 1155 boul. René-Lévesque Ouest, bur. 2500, 25e étage, Montréal, Qc. H3B 2S9.

NB.: Remettez immédiatement le formulaire d'examen médical annuel avec décharge à vos élèves et exiger qu'ils le remplissent et qu'ils le fassent remplir par le médecin immédiatement.